



**REGLEMENT DU MODULE ELAASTICS- UE Sémiologie -
DFGSM2 - DFGSM 3 - DFASM 1 - DFASM 2 - DFASM 3
2024-2025**

Le module ELAASTICS est composé des éléments suivants :

- Module 1 : E-sémiologie
- Module 2 : Ateliers de sémiologie
- ECOS (formatifs et sommatifs)
- Module 3 : Stages

I - DFGSM 2 et DFGSM 3

Art 1 / MODULE 1 : E-sémiologie (10 ECTS)

Ce module permet aux étudiants d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires concernant la sémiologie. Ce module se déroule à distance via des cours et des quiz disponibles sur la plateforme Moodle dédiée pour ELAASTICS (<https://poc-semio.unilim.fr>).

Des plages horaires ont été libérées dans les emplois du temps des étudiants afin de leur permettre de travailler en autonomie.

L'évaluation du module est composée d'une évaluation dite « Evaluation terminale » et d'un contrôle continu

- **Une évaluation dite « Evaluation terminale »** : 4 sessions d'évaluation en présentiel proposées par an.
L'étudiant aura la possibilité de s'inscrire librement à l'une ou plusieurs de ces quatre sessions au cours de l'année.
Pour les étudiants de la promotion DFGSM3 2023-24, les épreuves sont constituées de 144 questions issues de la banque de questions de la plateforme ELAASTICS et sont en présentiel (exception cf. infra pour les étudiants Erasmus)

Pour les étudiants de la promotion DFGSM2 2023-24, les épreuves sont constituées de 144 questions et tests de concordance de raisonnement et sont en présentiel (exception cf. infra pour les étudiants Erasmus). Seules les questions sont issues de

la banque de questions de la plateforme ELAASTICS, les tests de concordance de raisonnement d'examen seront des déclinaisons des tests de la banque de question.

Le temps de l'épreuve est de 3h00.

Pour les étudiants ayant n'ayant pas validé ce module au terme des 4 premières sessions des examens de DFGSM 3, une session de seconde chance sera programmée sur la même période que les examens de deuxième chance DFGSM 3.

- **Un contrôle continu** se déroulera sur les quatre semestres de DFGSM et permettra à l'étudiant d'obtenir une note (calculée sur l'ensemble des deux années) pouvant aller jusqu'à 20 points pour la promotion des DFGSM 3 2023-2024 et jusqu'à 15 à partir de la promotion DFGSM 2 2023-2024.

Tableau de répartition par semestre des matières de sémiologie pour la prise de la note de contrôle continu

Semestre	Date butoir de prise en compte des notes.	Matières
Semestre 3 (DFGSM2)	31 décembre	- Appareil locomoteur - Médecine physique et réadaptation - Médecine interne - Gériatrie - Enfant
Semestre 4 (DFGSM2)	30 avril	- Appareil digestif - Pneumologie - Cardiologie et médecine vasculaire - Urgences et réanimation - Imagerie
Semestre 5 (DFGSM3)	31 décembre	- Biologie - Hématologie - Neurologie - Médecine psychique - Ophtalmologie - ORL - Maxillo-facial - Infectiologie
Semestre 6 (DFGSM3)	30 avril	- Nutrition - Endocrinologie - Néphrologie - Urologie - Gynécologie - Obstétrique - Dermatologie

Les conditions de validation du module 1 :

Le module 1 sera validé :

Pour les DFGSM 3 année 2024-2025 :

- si l'étudiant a obtenu une note minimale de 87 points / 115 points (contrôle continu sur 12 points + évaluation terminale sur 100 points, +3 points éventuellement obtenus dans le module 3 (voir infra) soit une moyenne de 15.10/20).
 - o Modalités de validation de l'évaluation terminale : le contrôle de connaissance est calculé sur une base de 100 points obtenus à partir des 144 questions posées lors des sessions d'évaluation terminale.
 - o Modalités de calcul du contrôle continu : Le calcul de la note de contrôle continu sera réalisé de la façon suivante :
 - Les 24 matières abordées dans ELAASTICS sont réparties sur les 4 semestres de DFGSM selon le tableau ci-dessus.
 - Aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessus, la meilleure note obtenue par l'étudiant dans les quiz d'autoévaluation des matières prises en compte dans la période considérée sera retenue pour le calcul de la note de contrôle continu.

Aucune note obtenue au-delà des dates butoirs pour les matières considérées ne sera prise en compte au titre de la période, même si les notes acquises ultérieurement sont meilleures.

La note finale de contrôle continu prise en compte dans la validation du module 1 correspond à la moyenne des 24 notes retenues.

La moyenne ainsi obtenue sera calculée sur une base maximale de 20 points.

Pour les promotions à partir des DFGSM 2 année 2024-2025 :

- si l'étudiant a obtenu une note minimale de 87 points / 110 points (contrôle continu sur 7 points + évaluation terminale sur 100 points, +3 points éventuellement obtenus dans le module 3 (voir infra) soit une moyenne de 15.8/20)
 - o Modalités de validation de l'évaluation terminale : le contrôle de connaissance est calculé sur une base de 100 points obtenus à partir des 144 questions posées lors des sessions d'évaluation terminale.
 - o Modalités de calcul du contrôle continu : Le calcul de la note de contrôle continu sera réalisé de la façon suivante :
 - Les 24 matières abordées dans ELAASTICS sont réparties sur les 4 semestres de DFGSM selon le tableau ci-dessus.
 - Aux dates mentionnées dans le tableau ci-dessus, la meilleure note obtenue par l'étudiant dans les quiz d'autoévaluation des matières prises en compte dans la période considérée sera retenue pour le calcul de la note de contrôle continu.

Aucune note obtenue au-delà des dates butoirs pour les matières considérées ne

sera prise en compte au titre de la période.

La note finale de contrôle continu prise en compte dans la validation du module 1 correspond à la moyenne des 24 notes retenues.

La moyenne ainsi obtenue sera calculée sur une base maximale de 15 points.

Art 2 / MODULE 2 (8 ECTS) : Les ateliers de sémiologie

L'étudiant doit valider les huit ateliers sur les 8 thématiques différentes au cours du 1^{er} cycle.

Les étudiants peuvent s'inscrire librement pour participer aux différents ateliers via la plateforme (<https://poc-semio@unilim.fr>).

Il est vivement conseillé aux étudiants de participer à, au moins 5 ateliers, parmi les 8 proposés au cours de l'année DFGSM 2.

Ce module est validé lorsque l'étudiant a :

- Participé aux 8 ateliers thématiques différents
- A validé chaque atelier

- Evalué chaque atelier sur la plateforme (<https://poc-semio.unilim.fr>)

L'étudiant peut à tout moment vérifier quels sont les ateliers validés (vérification des badges obtenus sur la plateforme (<https://poc-semio.unilim.fr>))

L'étudiant doit se présenter obligatoirement aux ateliers auxquels il s'est inscrit. Aucun échange n'est possible sans en avoir préalablement informé le service de scolarité qui validera ou non la possibilité de cet échange.

Toute absence à un atelier auquel l'étudiant s'est inscrit conduit à la non-validation de l'atelier.

En cas de non validation d'un atelier auquel l'étudiant s'est présenté :

- Evaluation différente de « a participé activement », l'enseignant présent à la séance devra indiquer les raisons sur le procès-verbal

et/ou

- Non évaluation de l'atelier par l'étudiant

Cet atelier sera considéré comme non réalisé. La participation de l'étudiant sera donc annulée et l'étudiant devra se réinscrire et revalider l'atelier l'année suivante si possible ou sera convoqué aux ECOS sommatifs dans l'hypothèse où les 8 ateliers n'auraient pas été validés en fin de DFGSM3.

En cas de non validation du module 2 en première session du second semestre de DFGSM 3, une épreuve de seconde chance aura lieu sous forme d'ECOS sommatifs.

Art 3 / ECOS formatifs (2 ECTS) et sommatifs

- Art 3-1 Les ECOS formatifs

Une session d'ECOS formatifs pour les DFGSM 3 aura lieu à l'issue du dernier atelier annuel. Cette session ne sera accessible qu'aux étudiants ayant validé les huit ateliers du module 2.

La validation de la session sera actée par :

- la présence de l'étudiant ;
- sa présentation à l'heure de la convocation ;
- sa présentation à l'examen en tenue (blouse obligatoire).

Tout étudiant qui ne respectera pas les trois critères ci-dessus ne pourra pas se présenter aux ECOS formatifs et sera automatiquement convoqué aux ECOS sommatifs.

Le jury se réserve le droit d'invalider la session d'ECOS formatifs pour tout étudiant qui serait absent ou ne participerait pas de façon sérieuse et/ou adaptée à l'épreuve (gêne le bon déroulement des ECOS, mauvaise volonté évidente lors de la passation des stations, et/ou tout autre comportement inadapté considéré par le jury comme justifiant une non-validation de la part des enseignants présents).

- Art 3-2 Les ECOS sommatifs

En cas de non validation du module 2 et/ou des ECOS formatifs, une session d'ECOS sommatifs (épreuve de seconde chance) sera organisée :

- Devront participer à cette session :
 - les étudiants n'ayant pas validé le module 2
 - les étudiants n'ayant pas validé la session d'ECOS formatifs
- Modalités de la session d'ECOS sommatifs :
 - chaque jury sera constitué de deux enseignants
 - chaque jury évaluera les étudiants sur un examen basé sur des ECOS sémiologiques correspondant aux situations rencontrées lors des ateliers.
 - le nombre de jury sera défini en fonction du nombre d'étudiants participant à cette seconde session

Art 4 / MODULE 3 : Stages de sémiologie (10 ECTS)

Ce module sera validé si chacun des trois stages a été validé. Les trois conditions de validation d'un stage sont cumulatives ; elles sont listées ci-dessous.

Pour valider un stage il faudra que :

- L'étudiant ait bénéficié d'une évaluation au lit du patient par un DFASM en stage avec lui (nom indiqué par la scolarité). Cette évaluation sera tracée sous forme d'une note sur la plateforme ELAASTICS, dans le stage considéré. Il n'y a pas de note minimale pour être validé. Il est de la responsabilité de l'étudiant de DFGSM de vérifier que cette condition de validation est bien remplie en se référant à son profil sur la plateforme ELAASTICS. En cas de difficulté par l'étudiant en DFGSM de se faire évaluer par un étudiant en DFASM, il est de sa

responsabilité de signaler directement cette situation à la scolarité qui aidera à la résolution du problème avec l'équipe ELAASTICS ;

- L'étudiant ait fait un retour sur le stage sous forme d'un questionnaire rempli sur la plateforme ELAASTICS. Il est de la responsabilité de l'étudiant de DFGSM de vérifier que cette condition de validation est bien remplie en se référant à son profil sur la plateforme ELAASTICS ;
- La présence de l'étudiant ait été validée par son maître de stage directement sur la plateforme ELAASTICS." Il est de la responsabilité de l'étudiant de DFGSM de vérifier que cette condition de validation est bien remplie en se référant à son profil sur la plateforme ELAASTICS ;

En cas de non-validation de l'un ou plusieurs des 3 stages, l'étudiant sera convoqué par l'équipe pédagogique (composée a minima de l'enseignant responsable du 1^{er} cycle et d'un enseignant de l'équipe ELAASTICS) afin de déterminer, s'il y a lieu, des modalités de rattrapage du ou des stage(s) non validé(s).

Par ailleurs, il est attendu que chaque étudiant dépose, durant son année de DFGSM3, sur la plateforme ELAASTICS du CHU, au moins une photo, une vidéo ou un enregistrement audio (accompagnés du consentement du patient) en lien avec un élément sémiologique enregistré pendant un des stages, afin d'illustrer les cours d'ELAASTICS. Chaque dépôt sera visé et validé par le comité pédagogique d'ELAASTICS. En cas de dépôt validé, l'étudiant obtiendra 3 points supplémentaires rajoutés à la note du contrôle continu et évaluation finale du module 1.

Si l'étudiant, ne valide que partiellement l'UE de Sémiologie (Module 1 + Module 2 + ECOS + Stages), son année de DFGSM 3 ne pourra pas être validée.

En cas de redoublement, l'étudiant devra revalider l'intégralité des 4 éléments de l'UE de sémiologie : 3 modules et ECOS (donc y compris les ateliers et les stages même si ceux-ci ont déjà été validés antérieurement)

Cas particuliers :

1 : Pour les étudiants effectuant toute ou partie de leur année de DFGSM en Erasmus, les modalités de validation du module de sémiologie sont les suivantes :

- Module 1 - E-sémiologie : Les modalités de validation de ce module sont identiques à celles prévues ci-dessus (le module 1 étant réalisable intégralement à distance). La passation pourra se dérouler avec un étudiant en autonomie si les conditions d'examens ne peuvent pas être assurées pendant le stage ERASMUS.
- Module 2 - Les ateliers de sémiologie : Les étudiants doivent avoir participé aux 8 ateliers avant leur passage en DFASM. Le programme permettant aux étudiants de faire les 8 ateliers dans le temps imparti. Il n'y aura pas de dérogation. Il appartient à l'étudiant de vérifier la compatibilité de son projet avec la validation des 8 ateliers.
- ECOS
- Si les dates du séjour Erasmus sont incompatibles avec celle de la session d'ECOS formatifs, le jury validera par défaut ce module. En revanche, si les dates du séjour Erasmus permettent à l'étudiant de se présenter à la session d'ECOS annuelle, l'étudiant devra y participer dans les conditions définies à l'article 2.
- Module 3 - Les stages :
- Si les dates du séjour Erasmus sont incompatibles avec celle de la réalisation du ou des stage(s),

le jury validera par défaut toute ou partie de ce module selon les dates du séjour Elastics. L'étudiant devra effectuer le(s) stage(s) qui ont lieu en dehors de séjour Erasmus.

2 : Pour les étudiants passerelle arrivant directement en DFGSM3 :

- Module 1 – E-sémiologie : accès précoce (uniquement) aux cours ELAASTICS via l'adresse mail personnelle ; validation du contrôle continu aux dates prévues dans le règlement (à la fois pour les matières de DFGSM2 et DFGSM3) ;
- Module 2 – Les ateliers de sémiologie : les étudiants doivent valider les 8 ateliers durant l'année de DFGSM3.

II - DFASM 1 / DFASM 2 / DFASM 3

Les étudiants de DFASM 1 et DFASM 2 peuvent choisir l'optionnel ELAASTICS soit comme optionnel validant au titre d'une année d'étude soit au titre de la valorisation du parcours (UE supplémentaire ou engagement au choix de l'étudiant).

Les étudiants de DFASM 3 peuvent choisir l'optionnel ELAASTICS au titre de la valorisation du parcours (UE supplémentaire ou engagement au choix de l'étudiant).

Seuls les étudiants sélectionnés par l'enseignant responsable du module pourront participer aux ateliers et à la session d'ECOS formatifs.

Dès l'ouverture des inscriptions pour le module 2, la sélection des étudiants se fera en fonction de la précocité de l'inscription de l'étudiant. Au moment de l'inscription, l'étudiant devra préciser l'atelier qu'il souhaite animer en formulant son 1^{er} choix et un choix alternatif.

L'attribution de l'atelier choisi dépendra de la précocité de l'inscription à l'optionnel et des places disponibles pour chaque atelier (6 étudiants DFASM par atelier). Pour honorer toutes les places des ateliers, l'étudiant pourra se voir attribuer un atelier de façon arbitraire par le jury d'ELAASTICS en fonction des besoins

Les étudiants ayant déjà effectué cet optionnel l'année d'avant ne seront pas prioritaires dans la sélection mais pourront effectuer ELAASTICS pour la valorisation du parcours s'il reste des places. Les étudiants devront participer aux ateliers auxquels ils ont été convoqués par l'enseignant responsable de ce module.

Dans le cadre des ateliers, les étudiants de 2eme cycle inscrits à cet optionnel (soit dans le cadre de la validation de leur cursus ou valorisation de leur parcours), devront, sous la responsabilité d'un enseignant :

- S'assurer de la présence des étudiants inscrits à l'atelier ;
- Suivre les indications données par l'enseignant responsable de ce module ;
- Indiquer aux étudiants du 1^{er} cycle ce qui est attendu lors de la séance et les accompagner au cours de la séance ;
- Noter la présence des étudiants aux ateliers ;

Règlement de l'UE de sémiologie 2024-2025

- Indiquer sur la plateforme poc sémio la participation des étudiants ;
- Indiquer à l'enseignant présent lors de la session les difficultés rencontrés avec un ou des étudiant(s) : absence, participation non active, ou tout comportement inadapté qui gêne le bon déroulement de l'atelier. A l'issue de l'atelier, un échange entre l'enseignant présent à la session, le tuteur et l'étudiant permettra à l'enseignant de déterminer si l'atelier est validé ou non et de signer le procès-verbal en conséquence.

Les étudiants souhaitant participer à cette UE devront :

- Avoir suivi la session de formation proposée par l'enseignant responsable de ce module ;
- Avoir participé à l'intégralité des ateliers auxquels l'étudiant est convoqué ;
- Avoir créé une station d'ECOS pour l'évaluation annuelle ;
- Avoir participé à la session d'ECOS formatifs s'ils ont reçu une convocation.

La validation de l'étudiant sur chaque atelier (présence, participation, validation de la présence des étudiants de premier cycle lors de chaque atelier) sera actée par l'enseignant responsable de l'atelier, via le procès-verbal, qui sera transmis par l'enseignant responsable au service de la scolarité.

La validation de l'UE ou de l'engagement sera actée par l'enseignant responsable du module II d'ELAASTICS sur la base de :

- La participation à chacun des ateliers auxquels l'étudiant aura été convoqué ;
- La validation de la présence des étudiants ;
- La création d'une station pour les ECOS formatifs de fin d'année (dans la thématique de l'atelier que l'étudiant aura animé) ;
- La participation aux ECOS de fin d'année en cas de convocation par le Jury.

Présenté et approuvé en Conseil de gestion de la Faculté de Médecine le : 13 mai 2024